

# Compte-rendu du conseil municipal du 11 juin 2024

## Commune de CHARME

\*\*\*\*\*

**Présents :** Monsieur Mickaël Audouin, Madame Sabrina Béchieau, M. Bernard Borne, Madame Chantal Machet, Madame Marilyne Melon, Monsieur Jean-Michel Rabioux, Monsieur William Vénuti.

**Absents excusés :** Mme Agnès Baudrillart, M. Louis Moreau (pouvoir donné à M. Mickaël Audouin), M Benoit Fradin (pouvoir donné à M. Jean-Michel Rabioux).

**Secrétaire de séance :** Mme Marilyne Melon.

**Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h10**

**Approbation du PV du conseil du 25 avril 2024 à l'unanimité des présents ou représentés.**

### I. DELIBERATIONS

**1. Règlement du cimetière.** M le Maire soumet, pour adoption après modifications éventuelles, le projet de texte du règlement du cimetière et les tarifs des concessions et de l'Espace Cinéraire.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents ou représentés, le règlement du cimetière établi et la grille des tarifs proposée.**

**2. Changement de nom de rues :** Considérant que certaines voies communales portent des dénominations trop ressemblantes qui entraînent des confusions fréquentes pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes ...) et qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux voies de la commune, le conseil municipal :

\* propose les changements de dénominations suivants, sans modification de la numérotation des immeubles :

- Rue de La Plante en « **Rue de La Laiterie** », (en raison de l'existence de la « route de la Plante ».
- Route de Moussac en « **Route de Salles-de-Villefagnan** », (en raison de l'existence de la « rue de Moussac »)
- Rue de l'Ouest du Perrot en « **Rue de Quincornet** » pour simplifier un nom trop long.

\* charge M le Maire d'intégrer ces changements lors de l'établissement de la Banque d'Adressage Local et d'en informer, à ce moment-là, les administrés concernés.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à l'unanimité des présents ou représentés, les termes de la présente délibération et autorise M le Maire à signer tous les documents nécessaires à son exécution.**

**3 Numérisation de l'état civil :** Il apparait nécessaire de procéder à cette numérisation pour sécuriser l'état civil en cas d'incendie ou de vol. Des 2 devis proposés le conseil retient le devis de la société ADIC Informatique pour la numérisation des registres de 1900 à 2021 pour un montant de 2 687,52 € ttc. Il restera à envisager ultérieurement la numérisation des registres antérieurs de 1821 à 1900 (avec les tables décennales de 1793 à 1882) et à prévoir cette dépense au prochain budget 2025.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à l'unanimité des présents ou représentés, la proposition de M le Maire de faire numériser, dans un 1<sup>er</sup> temps, les actes de 1900 à nos jours pour la somme de 2 687,52 € ttc, d'inscrire cette dépense au budget et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.**

### II. QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

**1. Recensement prévu en 2025. Du 16 janvier au 15 février.** Information à donner à l'avance dans le bulletin communal.

**2. Repas des élèves de l'école au stade pour le dernier jour de l'année scolaire, le vendredi 5 juillet.** Les agents et les élus y sont cordialement invités. Réponse souhaitée avant le 20 juin.

**3. Place de la Liberté ; Rétrocession de Lisea-SNCF Réseaux** à envisager pour retrouver les limites actuelles pour pouvoir envisager des travaux.

**4. Interdiction de laisser les bacs poubelles ou les sacs sur les trottoirs à l'extérieur des propriétés en dehors des jours de collecte.** Information à diffuser de façon générale dans un 1<sup>er</sup> temps puis ciblée si pas d'amélioration.

**5. Page Facebook de la Commune :** Privilégier les informations communales et des communes limitrophes que l'on pense utiles à nos administrés. Établir des priorités en fonction de l'abondance de l'information.

**6. Toiture l'église.** Les travaux de réfection sont terminés et Mickaël, 2<sup>e</sup> adjoint, a profité du matériel du couvreur, M. Théraud pour accéder à la petite cloche et renforcer le bois qui présentait des signes de faiblesse.

**Fin de la réunion à 22h 11**

**Prochain conseil municipal, à 20h, mardi 16 juillet 2024.**